

PUBLIE LE 257
- 2 AVR. 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 26 MARS 2013 À 18 HEURES 30

N° 2 – 8 / 2013 : VENTE D'UN BIEN MOBILIER

L'An Deux Mille Treize, le 26 mars 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 26 mars 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Christian CHAMAYOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFRY, Noël RAMON, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean ESQUERRE, Bernard GILABERT, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Robert PAGGI, Alain LONG, Jean-Charles BALARDY, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique SANCHEZ, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Jean-Michel DOUREL, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 46

Votants (titulaires, suppléants votants) : 38

N° 2 – 8 / 2013 : VENTE D'UN BIEN MOBILIER

Pilote : Affaires générales, affaires juridiques, assurances et marchés publics

Autres services concernés : Parc Auto / Gestion et traitement des déchets / finances et budget

Monsieur William NION, rapporteur,

Le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères et Assimilés (SITOMA) a été dissout au 1^{er} septembre 2012 suite au retrait de ses adhérents.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois qui restait le seul membre du syndicat, a donc repris l'exercice de la compétence exercée par le SITOMA. L'ensemble des biens et des moyens humains ont été transférés à la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Un compacteur de déchets de marque TANA type G 320 acquis en 2005 n'est plus exploité et peut donc être faire l'objet d'une cession.

La valeur de ce bien est estimée dans une fourchette comprise entre 70 000 TTC et 80 000 € TTC.

Aussi, il vous est proposé :

- d'autoriser la vente de ce bien à un prix plancher de 70 000 € TTC,
- d'autoriser le président à effectuer toutes les démarches afférentes à cette cession

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la cession de l'engin de compactage à déchets marque TANA type G 320.

AUTORISE le président à procéder à la vente du bien pour un prix plancher de 70 000 € TTC et à accomplir les formalités afférentes.

DIT QUE les recettes seront constatées au budget de l'exercice générées par ladite vente.

DEMANDE à monsieur le Trésorier d'Albi ville et Périphérie de procéder aux opérations d'ordre non budgétaires

Pour extrait conforme,
Fait le 26 mars 2013,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

